Musée fermé : droit de retrait

Lors de l'heure mensuelle d'information intersyndicale (CGT, FO, SUD) de ce matin (mercredi 10/04/2013), les agents du Louvre ont décidé de demander directement des comptes à la direction quant à l'augmentation exponentielle de l'activité des pickpockets au sein du musée.
En effet un an après le début des alertes, la situation s'est dégradée de manière inacceptable :

- Agressions physiques et verbales des agents dans l'exercice de leurs missions,

- Augmentation considérable des délits à l'encontre du public,

- Mise en danger des collections.

Une délégation massive d'agents a été reçue par la direction. Les réponses apportées par l'administration étant à leur sens insuffisantes, les personnels ont décidé d'exercer leur droit de retrait et de se rendre au Ministère de la Culture.
Ils ont été reçus par le cabinet de la ministre, puis ont à nouveau rencontré dans l'après-midi la direction du Louvre.
Les premières mesures proposées par la direction sont les suivantes :

- Mise en oeuvre immédiate des renforts de Police ;

- Nouvelle mesure d'interdiction temporaire concernant l'accès des personnes ayant commis de manière certaine des actes délictueux ou ayant violé de manière répétée le règlement de visite

- Facilité de l'accueil des agents lors d'un dépôt de plainte

Rappel aux encadrements que tout agent victime d’agression, physique ou morale, devra être accompagné au service médical avec un rappel des nécessaires procédures administratives (déclaration d’accident de travail et protection fonctionnelle)

Tenir régulièrement informés les agents sur le sujet
Les organisations syndicales ont rappelé une nouvelle fois que :

Le sous-effectif a un impact direct sur les conditions de travail et la qualité d’accueil du public ainsi que sur la sureté et sécurité des personnes et des biens.

Une réflexion soit engagée sur la pertinence du déploiement des effectifs sur les différents postes de travail au contact du public.

Faute d’agents en poste, le musée est donc resté fermé toute la journée.
La direction du Louvre comme le ministère a une obligation de résultat sur le sujet.

Les organisations syndicales avec les personnels restent mobilisés pour faire aboutir ces légitimes revendications afin de retrouver enfin des conditions de travail plus sereines.

Paris, le 10 Avril 2013